



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
Atmo Midi-Pyrénées

**RAPPORT ANNUEL
2014**

Edition mai 2015

SECAM à Saint-Amancet

**Extrait du rapport de suivi de qualité de l'air
autour de sites industriels de Midi-Pyrénées**



ORAMIP

19 avenue Clément Ader

31770 COLOMIERS

Tél : 05 61 15 42 46

<http://oramip.atmo-midipyrenees.org>

SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES AUTOUR DE LA SOCIÉTÉ SECAM DE SAINT- AMANCET

LES FAITS MARQUANTS DE L’ANNÉE 2014

- Un site a dépassé la valeur de référence en moyenne annuelle (n° 104 Moulin),
- 4 prélèvements bimestriels ont ponctuellement été supérieurs à la valeur de référence,
- L’empoussièrément du réseau augmente par rapport à 2013.

SITUATION PAR RAPPORT À LA VALEUR DE RÉFÉRENCE :

Valeur de référence	Dépassement	Commentaires
350 mg/m ² .jour en moyenne annuelle (d’après la norme allemande de la TA Luft)	OUI	Un site de prélèvement a dépassé la valeur de référence (n° 104 Moulin)

EVOLUTION DE LA SITUATION EN RETOMBÉES TOTALES POUR L’ANNÉE 2014 :

POUSSIÈRES				
Nom	Numéro	Moyenne annuelle (en mg/m ² .jour)	Évolution	Pourcentages par rapport à 2013
Bassin de rétention	98	218	▼	-8.7 %
Potager	99	141	=	+3.5 %
Haut de carrière	100	*	-	-
Bois	101	105*	▲	+22.4 %
Village	102	128	=	+6.0 %
Moulin	104	393	▲	+8.2 %
Moyenne globale du réseau		206	▲	+11.3 %

* La moyenne annuelle du site ‘Bois’ est calculée à partir de 4 périodes de suivi. Aucune moyenne annuelle n’est communiquée pour le site Haut-carrière car il n’a été suivi que sur 2 périodes bimestrielles donc pas suffisamment représentatives de l’année.

- la perte au feu sur la jauge n° 99
- les retombées de métaux de la jauge n° 101

Les retombées sont exprimées en mg/m².jour.

SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

« Le collecteur de précipitation » de type jauge d'Owen est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques (Norme NF X43.014).



Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitation est un récipient d'une capacité suffisante (22 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (29 cm de diamètre). Le dispositif est placé à une hauteur variant entre 1,5 mètres et 3 mètres. La durée d'exposition du collecteur est d'environ 2 mois. Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

Dans le cadre du réseau de surveillance de la carrière Secam de Saint-Amancet, plusieurs paramètres sont suivis par période de deux mois d'exposition.

- les retombées totales

REGLEMENTATION

Les poussières sédimentables ne font l'objet d'aucune réglementation française ou européenne.

La norme AFNOR NF X43-007 indique le seuil entre « zone faiblement polluée et zone fortement polluée » ; cette valeur est de 30 g/m².mois, soit 1 g/m².jour.

La norme allemande dans l'environnement (TA LUFT) mentionne comme « limite dans l'air ambiant pour éviter une pollution importante » la teneur de 350 mg/m².jour en moyenne annuelle.

Les moyennes annuelles sont déterminées en pondérant les moyennes bimestrielles à partir du nombre de jours de chaque période de mesure.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

En 2014, le réseau de suivi des retombées de poussières de la carrière Secam de Saint-Amancet n'a subi aucune modification.

Six prélèvements sont manquants sur l'année. (Quatre prélèvements de la jauge n°100 'Haut de carrière' suite à la disparition de l'entonnoir, et deux prélèvements pour le site n°101 'Bois' car le dispositif de prélèvement a été renversé.)

Au cours de l'année 2014, le site de prélèvement n°104 'Moulin/Déviation' a dépassé la valeur de référence de 350 mg/m².jour de poussières en moyenne annuelle (basée sur la norme allemande de la TA Luft et recommandée pour limiter l'impact des poussières sur l'environnement). Les résultats bimestriels de cette jauge sont régulièrement élevés et supérieurs à la valeur de référence (3 dépassements bimestriels de la valeur de référence). Aucun élément ne permet d'expliquer ces valeurs hautes puisque la jauge n°99, plus proche de la carrière, révèle un empoussièrément très nettement inférieur. La circulation des poids lourds sur la route d'accès peut participer aux émissions de poussières. Néanmoins, si tel était le cas, la jauge n°99 'Potager' devrait connaître la même influence. Il sera ainsi envisagé de déplacer cette jauge n°104 en 2015, pour vérifier la représentativité du site et mieux évaluer la part des poussières attribuables à l'activité de la carrière.

Le niveau de fond annuel est évalué à 105 mg/m².jour d'après la jauge n°101 'Bois'.

Les jauges n°99 et 102 montrent un empoussièrément proches du niveau de fond. L'influence de la carrière sur les retombées de poussières de ces 2 sites est donc négligeable. Depuis début 2013, les résultats de la jauge n°99 ont très nettement diminué. L'empoussièrément paraît beaucoup plus cohérent avec l'emplacement du site. Aucune raison ne permet d'expliquer ce changement d'exposition aux retombées de poussières depuis 2013. Pour rappel, entre 2011 et 2012, de sérieux doutes existaient sur la représentativité des résultats avec l'hypothèse d'une contamination extérieure ou d'un acte malveillant.

Le site n°98 met en évidence un empoussièrément significatif qui témoigne de l'influence de la carrière. Ce site étant à l'intérieur de l'enceinte de

la carrière, il est cohérent de voir cette exposition aux retombées de poussières.

Le site n°100 'Haut de carrière' ne permet pas de fournir une valeur représentative de l'empoussièrément annuel car seules 2 périodes ont pu être échantillonnées. Malgré tout, sur les 2 périodes de suivi, une influence de la carrière sur les niveaux de poussières de cette zone est visible.

L'analyse de l'exposition des différents sites permet d'en conclure qu'une proportion importante des poussières émises par l'activité de la carrière reste confinée sur le site d'exploitation. Sans analyses plus poussées, il est difficile de pouvoir identifier l'origine des poussières collectées par la jauge n°104 'Déviation'. Néanmoins, en confrontant ses résultats avec les autres jauges du réseau, les quantités de poussières relevées en 2014, nous paraissent encore contradictoires et incohérentes.

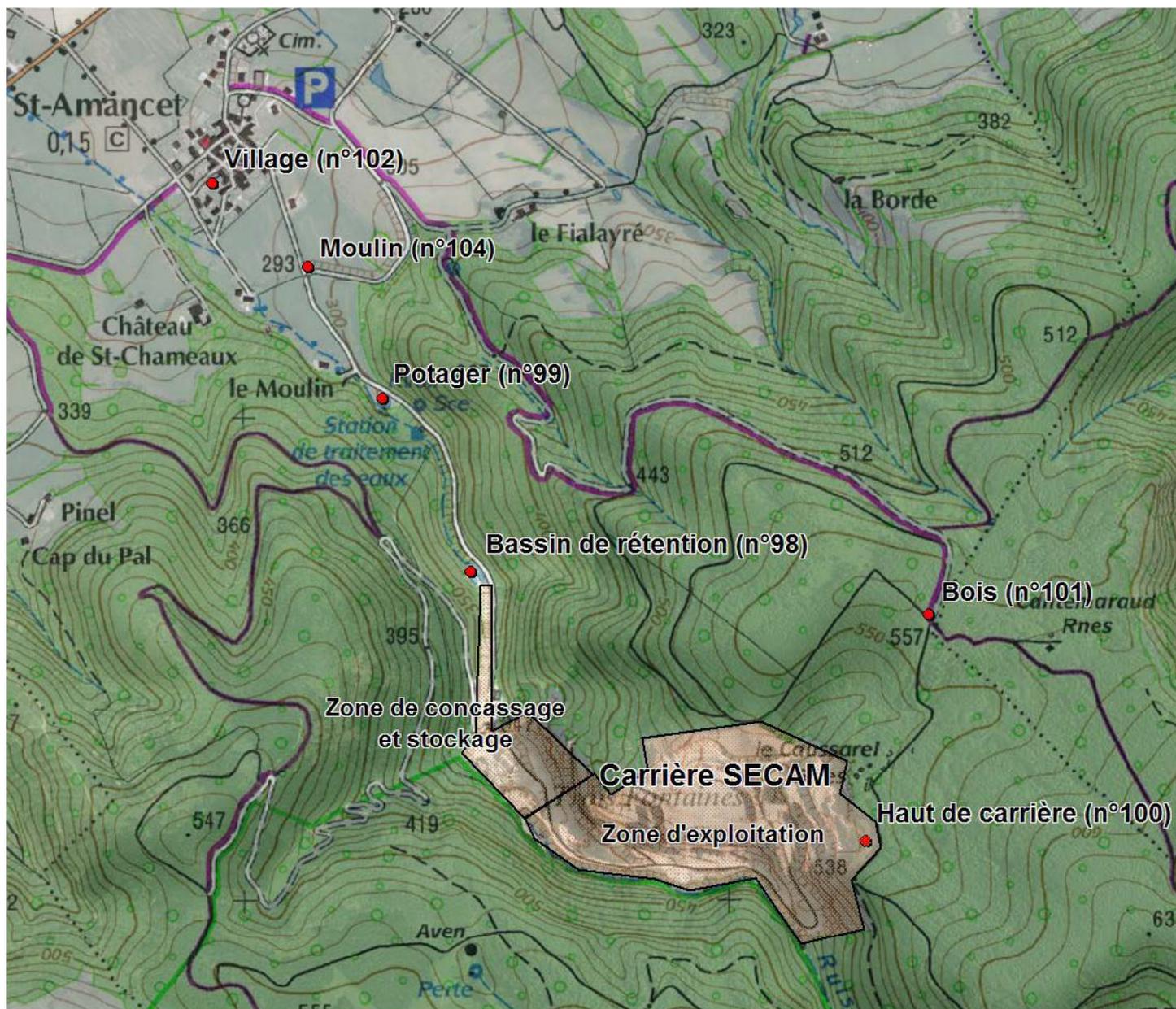
Le suivi bimestriel des retombées ne montre pas de signal saisonnier clair. Nous pouvons cependant remarquer que les conditions météorologiques ont influencé les niveaux de poussières présents dans l'air. Les mois de septembre-octobre ont connu un déficit de précipitations par rapport aux normales de saisons. Ceci a eu pour conséquence d'augmenter les niveaux de poussières pour cette période de suivi. Nous pouvons aussi noter que les mois de juillet-août ont connu des précipitations importantes qui ont eu des répercussions sur l'empoussièrément avec des valeurs faibles pour la saison.

En termes d'évolution, l'empoussièrément global du réseau Secam est en hausse par rapport à 2013 (+11.3% et soit 21 mg/m².jour de plus qu'en 2013).

L'évolution annuelle des différents points de prélèvements montrent une augmentation de l'empoussièrément (dont la jauge de fond). Ainsi, l'augmentation des retombées de poussières en 2014 peut s'expliquer par la hausse de l'empoussièrément naturel.

Les résultats de perte au feu de la jauge n°99 montrent des valeurs plus élevées lors de la saison estivale et probablement liées à l'activité végétale (pollens notamment). Les valeurs de perte donnent des pourcentages de matière organique minoritaires compris entre 19 et 37% en 2014.

DISPOSITIFS DE SUIVI DE L'EMPOUSSIÈREMENT



Disposition géographique des points de prélèvements autour de la carrière SECAM de Saint-Amancet

SITES DE PRÉLÈVEMENTS

Site n° 98 : Bassin de rétention



Site n° 99 : Potager



Site n° 100 : Haut de carrière



Site n° 101 : Bois (site de fond)

Pas de photo disponible

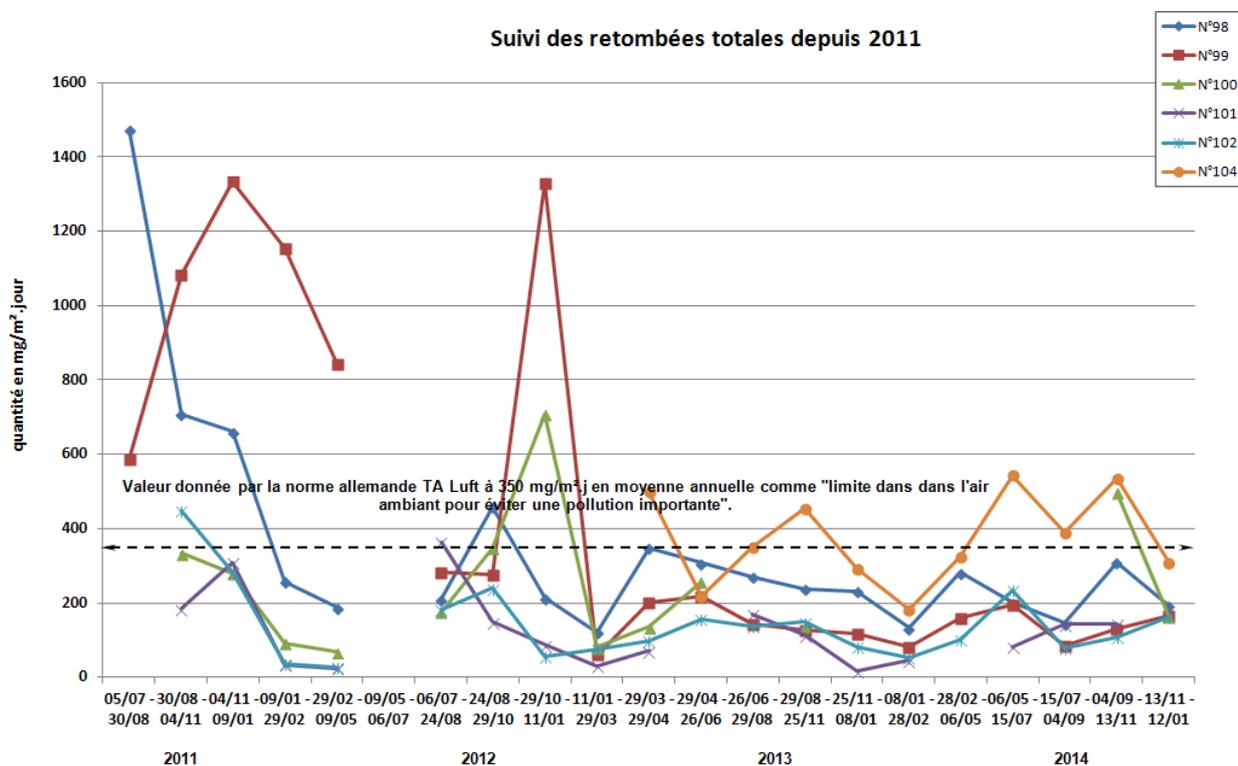
Site n° 102 : Village



Site n° 104 : Moulin

Pas de photo disponible

- ANNEXE I - SUIVI DES ÉVOLUTIONS DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

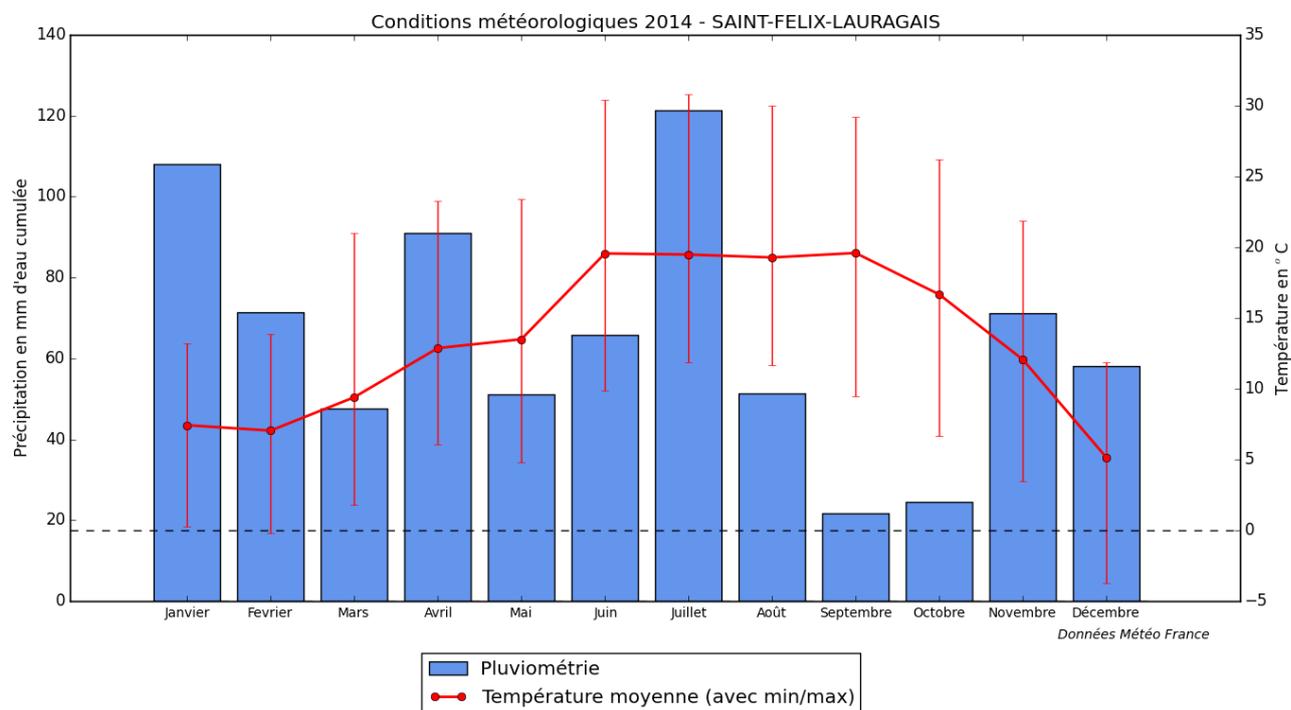


- ANNEXE II - QUANTITÉS DE RETOMBÉES COLLECTÉES PAR JAUGE D'OWEN POUR L'ANNÉE 2014

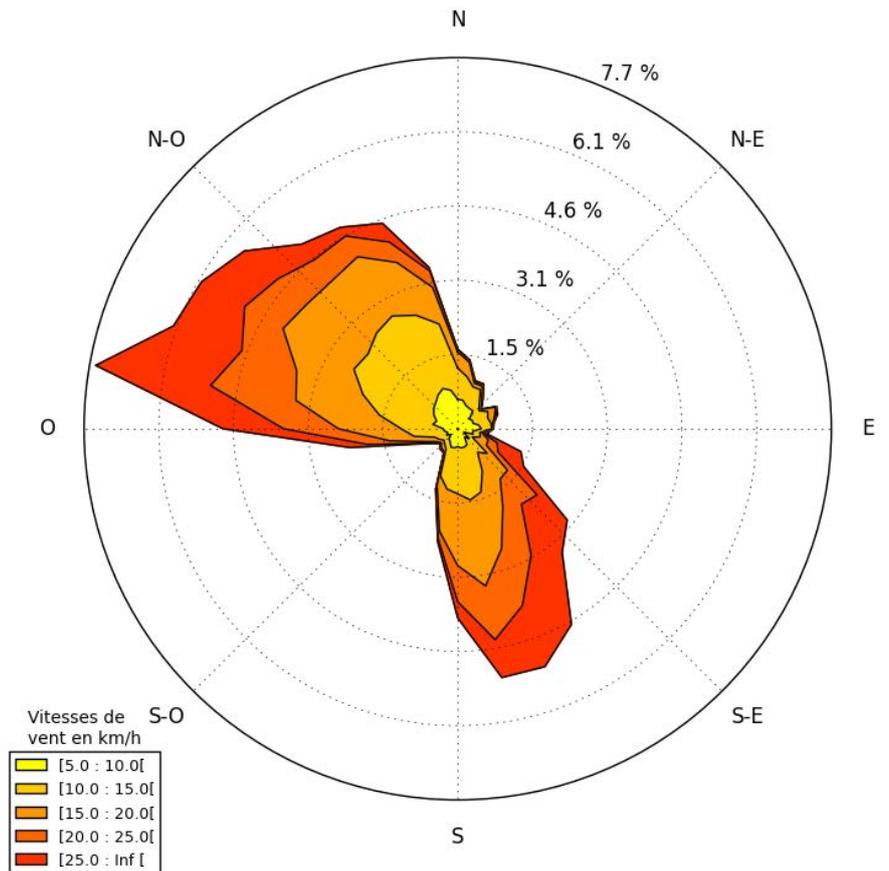
Retombées Totales et perte au feu

Période de l'année 2014	Identifiant jauge et quantités en mg/m ² .jour						Perte au feu
	N° 98	N° 99	N° 100	N°101	N°102	N°104	N°99
08/01 - 28/02	133	83	-	45	53	182	19.4%
28/02 - 06/05	282	161	-	-	101	324	23.5%
06/05 - 15/07	201	195	-	82	234	543	25.7%
15/07 - 04/09	146	86	-	142	78	389	35.9%
04/09 - 13/11	309	130	497	144	108	536	36.3%
13/11 - 12/01	192	166	163	-	162	309	22.3%
Moyenne	218	141	-	105	128	393	27.3%
Maximum	309	195	497	144	234	543	36.3%
Minimum	133	83	163	45	53	182	19.4%

- ANNEXE III - CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION MÉTÉO- FRANCE DE SAINT-FELIX-LAURAGAIS



Rose des vents 2014 - SAINT-FELIX-LAURAGAIS





ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
Atmo Midi-Pyrénées

Surveillance de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées

24 heures/24 • 7 jours/7

• • prévisions • •

• • mesures • •



L'information
sur la qualité de l'air
en Midi-Pyrénées :
www.oramip.org